

Réf: Dossier N° 069058

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRYSTAL GOLD »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU CITE  
FANDASSO, Lot 18, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTAL GOLD »

Objet : ACHATS ET VENTE, EXPORTATIONS ET IMPORTATION D'OR BRUT.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU CITE  
FANDASSO, Lot 18, Ilot 8

Dirigeant(s) : Mlle KONE MABINTOU (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00477 du 26/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03202/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

